

## Du soleil sur les toits en Corbières-Fenouillèdes

Le Parc accompagne les collectivités pour installer des panneaux solaires photovoltaïques sur le patrimoine public

# ACTUALITES AOUT 2022

## Les deux dispositifs pour installer des panneaux solaires photovoltaïques sur les bâtiments publics du Parc naturel régional Corbières-Fenouillèdes

OFFRE

1

**JE SUIS UNE  
COLLECTIVITE DU  
TERRITOIRE DU PARC**

**J'AI UNE TOITURE A  
EQUIPER ET J'AI LES  
MOYENS FINANCIERS  
POUR INVESTIR**

Je profite du groupement de commande animé par le PNR pour mutualiser les démarches, les risques et les coûts et je porte les installations financièrement et je suis les travaux



### L'intérêt de cette offre

- La réalisation d'économie d'échelle en proposant des grappes de projets
- Des recettes intéressantes en fonction du projet
- Des toitures valorisées, la pose de panneaux PV pourra être l'occasion de réparer ou restaurer des toitures et/ou charpentes
- Des projets autofinancés par les recettes (si emprunt)

OFFRE

2

**JE SUIS UNE  
COLLECTIVITE DU  
TERRITOIRE DU PARC**

**J'AI UNE TOITURE A  
EQUIPER MAIS**

**JE N'AI PAS DE  
MOYENS FINANCIERS  
POUR INVESTIR**

Je la loue à un opérateur qui sera sélectionné par le PNR



### L'intérêt de cette offre

- Mutualisation qui permet d'intéresser un opérateur
- Aucune dépense pour la commune
- Pas de budget annexe (régie photovoltaïque) à créer
- Pas de coûts d'exploitation (maintenance, assurance etc.)
- De modiques recettes via un loyer annuel

## Les grandes étapes de chaque type d'offre de **août à octobre 2022**

### OFFRE

# 1

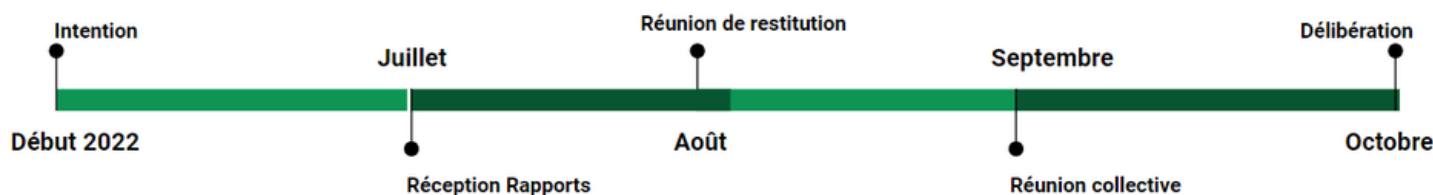
1. La collectivité a répondu à l'appel à candidature le 25 février 2022
2. Une visite des bâtiments a été effectuée par les syndicats d'énergies départementaux (SYADEN & SYDEEL)
3. La collectivité reçoit le rapport par mail et bénéficie d'une réunion de restitution pour expliquer les résultats
  - Réflexion sur la destination de la toiture (bac acier, surimposition, travaux annexe, sélection des bâtiments pour le marché public...etc ?).
4. Réception d'un rapport paysager envoyé par le Parc (recommandations paysagères pour l'intégration des panneaux solaires)
5. Participation à une réunion collective le **lundi 26 septembre** (save the date - lieu à confirmer)
6. Prise de délibération (modèle envoyé par le Parc en septembre) et signature de la convention groupement de commandes
  - Prévoir un CONSEIL MUNICIPAL fin septembre début octobre
7. La collectivité règle la facture liée aux études réalisées par les syndicats d'énergies



### OFFRE

# 2

1. La collectivité a répondu à l'appel à candidature le 25 février 2022
2. Une étude d'opportunité a été réalisée sur les bâtiments par les syndicats d'énergies départementaux (SYADEN & SYDEEL)
3. La collectivité renvoie les informations demandées par le Parc (date de construction du bâtiment ? Est-ce que le bâtiment a connu des réfections de toiture (si oui quand ?) ? Rénovation prévue ? etc.)
4. La collectivité reçoit le rapport par mail envoyé par le Parc (étude d'opportunité et rapport paysager)
5. Participation à une réunion collective le **lundi 26 septembre** (save the date - lieu à confirmer)  
Prise de délibération (modèle envoyé par le Parc en septembre)
  - Prévoir un **CONSEIL MUNICIPAL** fin septembre début octobre



**SAVE THE DATE : Rendez-vous le lundi 26 septembre à 17h30 (lieu à confirmer)**



**Réunion collective pour vous donner les prochaines étapes administratives et techniques !**



**On reste à votre disposition pour toutes questions d'ici là !**

Contact technique : Juliette Theveniaut - j.theveniaut@corbieres-fenouilledes.fr - 07 56 43 50 18

### PAROLE D'ÉLU : "ILS L'ONT FAIT"

« Lorsque j'ai fait des demandes de devis pour désamianter la salle polyvalente de mon village j'étais sur des coûts de 250 000 €. Avec l'accompagnement du Parc au fin le désamiantage et la pose de panneaux ont coûté 150 000 € »

Pascal Rivier – maire de Tournemire – PNR Grands Causses s'étant inscrit dans le groupement de commande – témoignage lors du séminaire du 17 novembre 2021 organisé par le PNR Corbières Fenouillèdes

Le Parc est financé par



Avec le soutien de



Avec la participation de



Ainsi que les communes et intercommunalités de son territoire